

Protocole d'accord 2012

C.E. CATERPILLAR / S.N.C.M.

Le protocole d'accord avec la SNCM concernant les lignes desservies par leurs navires à destination de la *Corse* et de la *Sardaigne* est reconduit pour l'année 2012.

Vous pourrez bénéficier de tarifs préférentiels allant de 20 % sur les traversées blanches à 40 % sur les traversées bleues et vertes dans la limite des places disponibles (réductions applicables pour les passagers, les installations et le véhicule)

Procédure de réservation :

- * **Réservation par téléphone : 3260 « dites SNCM »** : vous devez annoncer le **code promo (CAT)** et effectuer votre réservation auprès du télé-conseiller. Après le paiement du montant total du voyage par carte bancaire, votre titre de transport vous sera adressé à votre domicile.
- * **Réservation sur leur site internet www.sncm.fr** : Vous sélectionnez les traversées de votre choix sur la page d'accueil. Sur l'écran suivant vous indiquez le **code promo (CECAT)** avant de poursuivre votre réservation. Sur l'écran des tarifs, le meilleur tarif apparaît y compris l'offre entreprise. Il est à noter que les tarifs PRIMA CORSA sont toujours NON REMBOURSABLES, mais peuvent être MODIFIABLES. Il est recommandé de prendre connaissance des conditions de vente applicables à chaque tarif proposé selon la traversée.
- * **Pour les ventes flash** : 75 % de réduction sur le plein tarif (passager, véhicule, installation) sur des traversées ciblées, durant des périodes de temps limitées, disponibles uniquement sur www.sncm.fr Même procédure que précédemment en utilisant le code promo suivi des 2 lettres VF (CATVF).
- * Une remise de 7 % sera accordée aux salariés qui réserveront leurs vacances auprès du Tour Opérateur de la SNCM pour un produit sélectionné dans la brochure Via Corsa Vacances 2011. Réservation Via Corsa Vacances : 0810 00 61 84 (N° Azur - prix d'un appel local). Brochure consultable sur le site www.brochureenligne.com

Le salarié devra présenter comme justificatif lors des contrôles à l'embarquement, l'attestation fournie par le C.E., qui devra être préalablement complétée et faisant apparaître le cachet du C.E. Le justificatif peut être la carte professionnelle du salarié, qui sera présentée directement au moment de l'embarquement.

- * *Réservation auprès du réseau d'agences SNCM et ALISO VOYAGES en annonçant le code promo (CAT). Pour info : Agence de Grenoble : 5 cours Jean Jaurès - tél. : 04 76 50 76 42 - aliso-grenoble@selectour.com - www.aliso-voyages.fr*